

L'exclusion, le marché et l'État providence

Evangelii gaudium,
la pensée sociale
du pape François

JÖRG GUIDO HÜLSMANN*

* Professeur d'économie à l'université d'Angers.

DANS *EVANGELII GAUDIUM* (EG), le pape François exhorte les fidèles à réfléchir sur deux questions fondamentales en ce moment de l'histoire : 1/ l'intégration sociale des pauvres et 2/ la paix et le dialogue social (EG, n. 185)¹. Dans le présent article nous proposons quelques repères statistiques pour l'analyse de la pauvreté.

Quelles sont les causes de la pauvreté ? Il s'agit là d'une question particulièrement urgente, comme le Saint-Père nous le rappelle :

La nécessité de résoudre les causes structurelles de la pauvreté ne peut attendre, non seulement en raison d'une exigence pragmatique d'obtenir des résultats et de mettre en ordre la société, mais pour la guérir d'une maladie qui la rend fragile et indigne, et qui ne fera que la conduire à de nouvelles crises. Les plans d'assistance qui font face à certaines urgences devraient être considérés seulement comme des réponses provisoires. Tant que ne seront pas résolus radicalement les problèmes des pauvres, en renonçant à l'autonomie absolue des marchés et de la spéculation financière, et en attaquant les causes structurelles de la disparité sociale, les problèmes du monde ne seront pas résolus, ni en définitive aucun problème. La disparité sociale est la racine des maux de la société (EG, n. 202).

1. Communication de l'auteur au VII^e colloque Actualité de la doctrine sociale de l'Église, « *Evangelii gaudium* – La pensée sociale du pape François, rupture ou approfondissement ? », Paris, 5 avril 2014, organisé par l'AFSP-Liberté politique et l'Association des économistes catholiques (AEC). Le style oral a été respecté (Ndlr).

Dans le passage que nous venons de citer, le Saint-Père offre bien plus que la simple constatation d'un mal qui afflige le monde d'aujourd'hui. Il propose des clefs pour une analyse causale. En effet, selon lui la pauvreté serait un problème fondamental, source de crises et nécessite des remèdes radicaux. Ces derniers devraient s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté, que le Saint-Père voit dans l'autonomie absolue des marchés et de la spéculation financière. Ce point de vue est exprimé à maintes reprises à travers son exhortation, par exemple dans le passage suivant, traitant de l'exclusion :

Aujourd'hui, tout entre dans le jeu de la compétitivité et de la loi du plus fort, où le puissant mange le plus faible. Comme conséquence de cette situation, de grandes masses de population se voient exclues et marginalisées : sans travail, sans perspectives, sans voies de sortie. On considère l'être humain en lui-même comme un bien de consommation, qu'on peut utiliser et ensuite jeter. Nous avons mis en route la culture du "déchet" qui est même promue. Il ne s'agit plus simplement du phénomène de l'exploitation et de l'oppression, mais de quelque chose de nouveau : avec l'exclusion reste touchée, dans sa racine même, l'appartenance à la société dans laquelle on vit, du moment qu'en elle on ne se situe plus dans les bas-fonds, dans la périphérie, ou sans pouvoir, mais on est dehors. Les exclus ne sont pas des "exploités", mais des déchets, des "restes" (EG, n. 53).

Le Pape nous rappelle à maintes reprises que son objectif premier est de nous avertir de la gravité du problème de la pauvreté et de nous exhorter à l'action. Il nous propose sa lecture personnelle des causes de ce problème et des remèdes propices, mais il n'impose pas sa vision. Il affirme que ce « n'est pas la tâche du pape de présenter une analyse détaillée et complète de la réalité contemporaine » et que son regard est essentiellement pastoral (EG, n. 51). Il précise que « ni le pape, ni l'Église ne possèdent le monopole de l'interprétation de la réalité sociale ou de la proposition de solutions aux problèmes contemporains » (EG, n. 184).

En effet, l'interprétation du monde socio-économique ne saurait se faire sans l'appui des sciences sociales qui, au contraire du Magistère, sont faillibles. Les connaissances nouvelles et la critique théorique peuvent bouleverser les certitudes scientifiques traditionnelles, et ceci peut nécessiter dans certains cas des repositionnements des pasteurs. Autrement dit, bien que les « pasteurs, en accueillant les apports des différentes sciences, ont le droit d'émettre des opinions sur tout ce qui concerne la vie des personnes » pour promouvoir un développement intégral de chaque être humain, les « enseignements de l'Église sur les situations contingentes sont sujets à d'importants ou de nouveaux développements et peuvent être l'objet de discussion [...] » (EG, n. 182).

Liberté économique et pauvreté

Selon nous, la liberté et la concurrence économiques, dans les limites des droits de propriété légitimes, sont un puissant vecteur dans la lutte contre la pauvreté. Cette lutte est d'autant plus efficace si la liberté économique est exercée et vécue dans la charité. Mais même sans ce perfectionnement par l'amour des prochains et par la fraternité, la liberté économique diminue la pauvreté et l'exclusion de manière démontrable (Hazlitt 1969, Hauser 1992, Mises 1985).

Aussi, toute infraction à la liberté économique est-elle susceptible a/ de réduire la production de biens rares, b/ de faciliter leur gaspillage, c/ de privilégier les uns au détriment des autres et d/ de déresponsabiliser les privilégiés, au point de renforcer le gaspillage de biens rares.

Puisque les infractions à la liberté économique résultent aujourd'hui dans quasiment tous les cas des interventions étatiques, il s'en suit que l'interventionnisme est la cause la plus importante de la pauvreté et de l'exclusion. La lutte contre ces maux sociaux et humains passe, non pas par un renforcement des États, déjà énormes dans la plupart des pays, mais bien au contraire par une réduction marquée du périmètre des activités étatiques.

Dans ce qui suit, nous allons illustrer ces propos à l'aide de quelques statistiques pertinentes, d'abord en caractérisant la situation actuelle, puis en discutant les évolutions récentes.

État des lieux

La manière la plus simple de survoler le rapport statistique entre liberté économique, pauvreté et exclusion consiste à croiser les mesures habituelles de la production (PIB par tête) et de la distribution des revenus (coefficient Gini) avec les informations disponibles sur la liberté économique.

Le Produit intérieur brut (PIB) est la mesure de la valeur monétaire des biens finaux produits par les résidents d'un pays au cours d'une année. Pour effectuer les comparaisons internationales il faut ajuster les différentes valeurs monétaires par les taux de change et les niveaux des prix, au point de calculer les parités des pouvoirs d'achat (PPA), communément exprimées en dollars.

Le coefficient Gini mesure l'uniformité de la distribution des revenus et des patrimoines. Il peut avoir des valeurs entre 0 % et 100 %. Une valeur de 0 % indique une distribution parfaitement égalitaire, où chaque ménage a le même revenu, respectivement le même patrimoine que tous les autres ménages. Une valeur de 100 % signifie qu'un seul ménage gagne l'ensemble des revenus, respectivement qu'il possède tous les actifs du pays tandis que les autres ne gagnent rien, respectivement ne possèdent rien.

Pour mesurer la liberté économique, les économistes s'appuient en général sur les indices élaborés par la Fondation Heritage aux États-Unis (*Economic Freedom Index* [EFI]), respectivement par la Banque mondiale (*Doing Business Index*). Ces deux indices prennent en considération un grand nombre de facteurs qui influent sur la liberté économique, par exemple, le niveau de taxation, les droits d'héritage, le temps nécessaire pour franchir les étapes administratifs nécessaires à la création d'une entreprise, le droit du travail, la liberté des changes et du commerce, le taux d'inflation, le régime monétaire, etc.

Dans ce qui suit nous allons utiliser l'indice de la Fondation Heritage (EFI) qui est basé sur une vision plus générale de la liberté économique, tandis que l'indice proposé par la Banque mondiale reflète le point de vue plus restreint des libertés commerciales. (Ce choix méthodologique est donc plutôt défavorable à notre thèse générale.) De plus, la Fondation Heritage propose une classification très utile des 178 pays recensés en cinq groupes, passant du groupe des pays avec la plus grande liberté économique au groupe des pays où la liberté économique est réprimée.

Que trouvons-nous? Considérons d'abord la figure 1 ci-dessous qui montre le rapport entre le PIB par tête exprimé en dollars (PPA) et la liberté économique. Les six pays avec la « plus grande » liberté économique ont un PIB par tête moyen de plus de 45 000 dollars. Les vingt-huit pays suivants, de liberté économique dite « grande », ont un PIB par tête moyen de presque 38 000 dollars. Les cinquante-six pays suivants ont une liberté économique qualifiée de « modeste » et un PIB par tête moyen de quelque 16 000 dollars. Ensuite, les soixante-et-un pays avec une liberté économique dite « inhibée » ont un PIB par tête moyen d'un peu plus de 5 000 dollars; et enfin les vingt-sept pays de liberté économique qualifiée de « réprimée » ont un PIB par tête moyen de 6 000 dollars.

Le constat statistique est sans appel: plus grande est la liberté économique, plus grande est le niveau de la production globale, plus faible est donc la pauvreté. Jean-Pierre Chauffour (2011) arrive au même résultat par une méthodologie légèrement différente. En analysant les performances économiques de plus de 100 pays entre 1980 et 2010, il trouve que les libertés économiques ont un impact positif et significatif sur les taux de croissance.

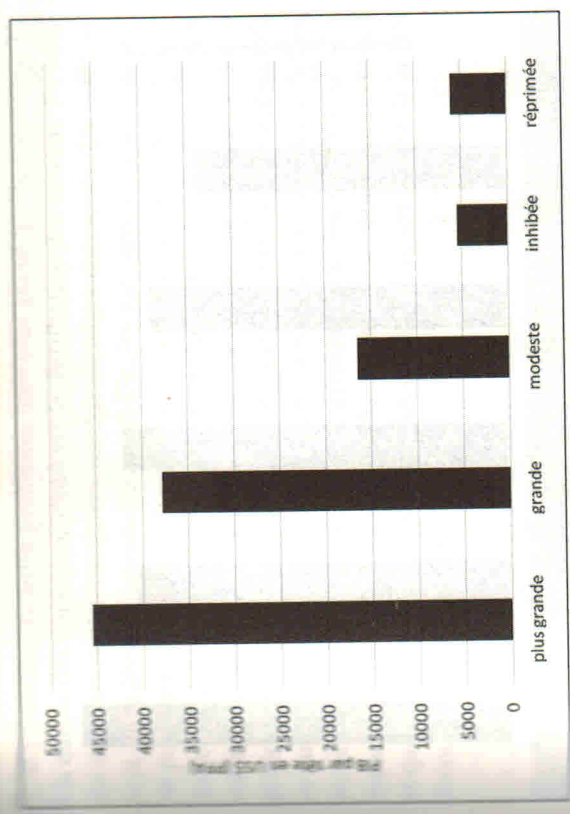


FIGURE 1 : Rapport statistique entre liberté économique et PIB par tête
Source: Fondation Heritage, Economic Freedom Index 2014

Admettons cependant que les rapports statistiques ne nous renseignent pas sur les questions de causalité. Par exemple, l'on pourrait faire l'hypothèse que seuls les pays qui sont déjà riches peuvent se permettre le luxe de la liberté, sans rentrer en contradiction avec les faits statistiques. Certes, cette hypothèse serait peu satisfaisante, mais la démonstration de ses lacunes doit se faire sur le plan théorique.

Tournons-nous ensuite à la question de l'exclusion, respectivement de la distribution des revenus. La figure 2 montre le rapport entre la liberté économique et le coefficient Gini des revenus par famille. Nous voyons la tendance générale que la liberté économique va de pair avec une distribution relativement égale des revenus. Autrement dit, plus grande est la liberté économique, moins inégale est la distribution des revenus familiaux. Il s'en suit que le phénomène de l'exclusion est le moins marqué dans les pays bénéficiant d'une plus grande liberté économique.

Bien que cette tendance générale soit assez nette, nous devons la relativiser à deux égards.

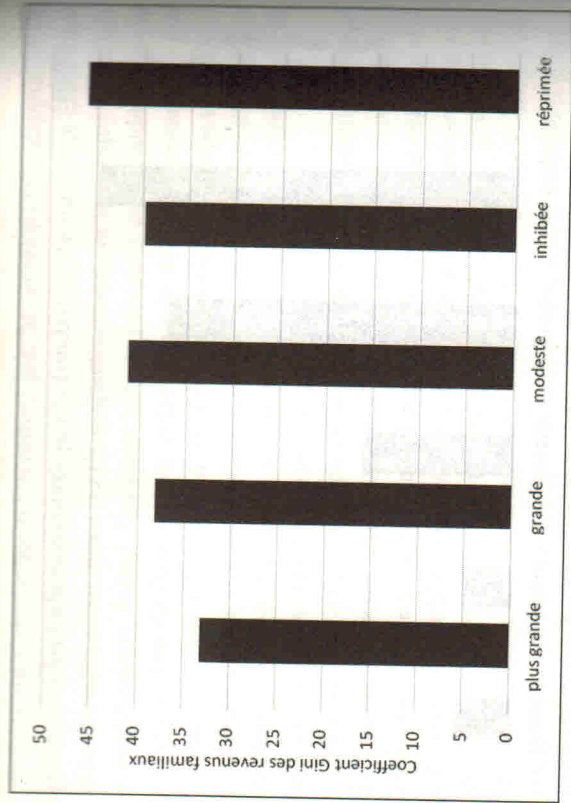


FIGURE 2 : Rapport statistique entre liberté économique et distribution des revenus
 Sources: Fondation Heritage, Economic Freedom Index 2014, Banque mondiale (Development Research Group)

Premièrement, comme le montre la figure 2, le groupe des vingt-sept pays avec une liberté économique dite « réprimée » ne confirme pas ladite tendance, car ici la distribution des revenus est moins inégale en moyenne que dans les pays avec liberté économique « modeste » (quoique plus inégale que dans la catégorie de « grande » liberté économique).

Le deuxième problème concerne la qualité des coefficients Gini. Contrairement à la production annuelle ou à la liberté économique, la distribution des revenus n'est pas mesurée chaque année. Pour certains pays aucun coefficient Gini n'est disponible et pour d'autres les données ont été relevées dans un passé lointain. Dans la plupart des cas, le Gini a été calculé au cours des six dernières années. Il faut donc utiliser ces coefficients « datés » en supposant que la distribution n'a pas beaucoup changé depuis le dernier calcul.

Cette hypothèse peut évidemment être fautive dans un bon nombre de cas. Cependant, nous pouvons supposer que *ce problème se manifeste à peu près dans les mêmes proportions dans tous les pays* et dans ce cas, il n'y a pas de raison pour laquelle les Gini datés devraient fausser notre comparaison.

Il y a encore un autre problème, bien plus grand que le précédent, lié à la qualité des données portant sur la distribution des revenus. En effet, les données sont renseignées par les ménages concernés. Or, dans les pays où la liberté économique est faible, les ménages aisés ont un intérêt particulier à minimiser leurs revenus déclarés. Précisons tout de suite que cette pratique ne met pas en cause l'honnêteté fiscale des ménages concernés. Le point saillant est plutôt que le droit fiscal admet en règle générale différents modes de calcul du revenu taxable et que le choix de ce mode dépend entre autres facteurs du niveau de la répression fiscale. Nous devons donc supposer que, généralement, les coefficients Gini mesurés *sous-estiment* l'inégalité effective de la distribution des revenus, et que cette sous-estimation est d'autant plus marquée lorsque la liberté économique est plus faible.

PAYS	GINI	ANNÉE DU RECENSEMENT	RANG EFI 2014
Namibie	59.7	2010	94
Zambie	57.5	2010	88
Colombie	55.9	2010	34
Hong Kong	53.7	2011	1
Paraguay	53.2	2009	78
Chili	52.1	2009	7
Brésil	51.9	2012	114
Costa Rica	50.3	2009	53
Sri Lanka	49.0	2010	90
Equateur	48.5	2013	159

TABEAU 1
Les dix pays avec les coefficients Gini les plus élevés
 Source: CIA World Factbook²

2. Source: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2172rank.html>

Ces considérations renforcent la conclusion que nous avons tirée de la figure 2. Plus faible est la liberté économique d'un pays, plus grande est, en général, l'inégalité des revenus; et plus marqué est alors le phénomène de l'exclusion.

Notre conclusion est encore corroborée lorsque nous examinons les dix pays avec les coefficients Gini les plus élevés, donc avec la plus grande inégalité des revenus, recensés depuis 2009 (tableau 1). Seuls trois pays de ce peloton se distinguent par une liberté économique dite « plus grande » (Hong Kong), respectivement « grande » (Chili et Colombie). Dans les sept autres pays la liberté économique est « modeste » (Costa Rica, Paraguay, Sri Lanka, Zambie) voire « inhibée » (Brésil, Namibie) ou « réprimée » (Équateur).

Clairement, le phénomène des revenus inégaux – et par implication le problème de l'exclusion – ne touche pas en premier lieu les pays de grande et très grande liberté économique. Ce n'est pas l'autonomie des marchés et la spéculation en tant que telles qui provoquent la pauvreté et l'exclusion. C'est plutôt l'autonomie *irresponsable* – ce que le Saint-Père appelle l'autonomie « absolue » des marchés et de la spéculation financière – qui est en cause.

PAYS	RANG EFI 2014	RANG DBI 2014	GINI
France	70	38	–
Italie	86	65	36.0
Argentine	166	126	44.5

TABLEAU 2
Liberté économique en France, Italie et Argentine
Sources: *Fondation Heritage*, *Economic Freedom Index 2014 (EFI)*;
Banque mondiale, *Doing Business Index 2014 (DBI)*

Pour conclure ce bref survol des rapports entre libertés économiques et inégalités dans le monde d'aujourd'hui, notons le positionnement de l'Argentine, de la France et de l'Italie. Ces trois pays sont particulièrement intéressants pour comprendre l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*. En effet, le Saint-Père est bien au point des conditions de ces pays, ce qui a sans doute coloré son analyse personnelle des causes de la pauvreté et de l'exclusion. Or dans ces trois pays règne une liberté économique « modeste » (France, Italie) respectivement « réprimée »

(Argentine). Par exemple, la France occupe le rang 70 sur les 178 pays recensés par la Fondation Heritage. Dans le *ranking* de la Banque mondiale, plus focalisé sur la liberté commerciale, elle occupe le rang 38 sur 189 pays recensés.

Ces pays souffrent d'un « capitalisme » étatique marqué de corruption et de trafic d'influence. L'économie de marché y est corrompue et perverse. L'expérience de ces trois pays ne montre nullement que « le » capitalisme, respectivement un laissez-faire économique, crée de la pauvreté et de l'exclusion; et que la réponse la plus appropriée à ces maux serait donc un renforcement des activités de l'État providence. Bien au contraire, l'expérience de la France, de l'Italie et de l'Argentine s'accorde parfaitement avec la vision que ce sont justement les services publics qui sont à l'origine de leurs problèmes sociaux.

Évolutions récentes

Après avoir brossé l'état actuel de la pauvreté et de l'exclusion du point de vue macroéconomique, soulignons maintenant les plus importantes évolutions récentes.

Ce qui est incontestable c'est que, depuis les années 1980, la pauvreté et l'exclusion ont régressé sur le plan mondial. Sala-i-Martin (2006) montre 1/ qu'il y avait entre 250 et 500 millions de pauvres en moins au début du XXI^e siècle qu'en 1970, 2/ que les inégalités de la distribution des revenus ont diminué à travers le monde et 3/ que les distributions nationales ont convergé. Ces résultats ont été confirmés par Clark (2013). Il souligne que la convergence résulte d'un côté d'une augmentation des inégalités dans les sociétés anciennement égalitaires et, d'un autre côté, d'une réduction des inégalités dans la plupart des autres pays. Selon Clark, la globalisation a provoqué une homogénéisation des distributions nationales des revenus, ainsi qu'une réduction des inégalités d'un point de vue global.

Les études de Sala-i-Martin et Clark sont partiellement contredites par les statistiques compilées par la Banque mondiale, selon laquelle la pauvreté dans le monde n'aurait pas baissé de manière significative. En 2009, plus 1.4 milliards de personnes ont toujours vécu en pauvreté.

Les différences entre ces résultats sont essentiellement dues à des différences méthodologiques. Tandis que Sala-i-Martin et Clark s'appuient sur les données de la comptabilité nationale (ainsi ils interprètent le PIB par tête comme étant le revenu moyen), les économistes de la Banque mondiale mobilisent les données obtenues par des questionnaires (*household surveys*). Une autre différence notable d'ordre méthodologique est que Sala-i-Martin et Clark mesurent la pauvreté par rapport au revenu, tandis que la Banque mondiale la mesure par rapport à la consommation

des ménages. Le principal avantage de l'approche privilégiée par Sala-i-Martin et Clark est qu'elle peut s'appuyer sur de longues séries continues de données. Pour l'analyse des évolutions à long terme cet avantage est crucial.

Une autre évolution notable est la montée des inégalités des revenus dans les pays de l'OCDE (voir OCDE 2008, 2014) au cours des dernières années. Ces études ont été confirmées par Piketty (2013) qui se focalise sur les cas de la France, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Allemagne.

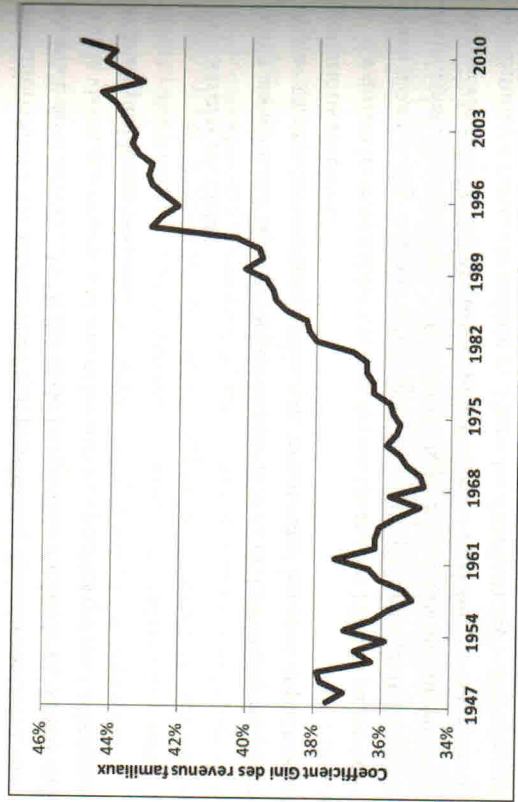


FIGURE 3 : Évolution du coefficient Gini des revenus familiaux aux États-Unis

Source: Census Bureau; Federal Reserve Bank of St. Louis, série GINIALLRF

L'évolution du coefficient Gini des revenus aux États-Unis en fournit une illustration nette (figure 3). Depuis le milieu des années 1970, les inégalités entre les Américains montent, tout en restant toujours à un niveau relativement modéré, et inférieures aux inégalités observées dans les pays du tableau 1, ci-dessus.

Les études de l'OCDE et de Piketty restent sur le plan statistique et ne cherchent pas à démontrer les causes des tendances observées. Tout de même, elles sont souvent interprétées comme prouvant que « le » capitalisme – notamment sous la forme de la liberté financière – crée des inégalités; et l'on en tire la conclusion qu'elles doivent être corrigées par des interventions publiques.

Il est cependant possible d'interpréter ces mêmes chiffres d'un point de vue bien différent. En effet, les libéralisations financières à partir de la décennie 1980 ne représentent qu'un retour très partiel à la liberté économique, car elles ont eu lieu dans le contexte d'un système monétaire complètement étatisé. Ce dernier a comme effet pernicieux de désresponsabiliser ses bénéficiaires immédiats (banques commerciales, État) ce qui leur permet de s'engager dans une quête frivole de profits, en espérant que les pertes éventuelles seraient « socialisées » par la planche à billets de la banque centrale (Hülsmann 2009, 2013, 2014).

Conclusion

Nous avons analysé le rapport entre liberté économique, pauvreté et exclusion d'un point de vue statistique. Les informations disponibles s'alignent parfaitement avec la thèse que la liberté et la concurrence économiques réduisent la pauvreté et l'exclusion.

Cependant, il convient de ne pas confondre liberté et licence. Les troubles économiques des dernières années sont les mauvais fruits d'un système financier déréglé car désresponsabilisé. La licence détruit la richesse des nations au profit d'un petit nombre de privilégiés. En l'absence d'autres facteurs, tels que le progrès technologique ou une épargne abondante, qui pourraient neutraliser les effets de la licence, celle-ci peut appauvrir les nations tout en renforçant les inégalités.

L'interventionnisme est la cause la plus importante de la pauvreté et de l'exclusion. La lutte contre ces maux passe par une réduction marquée du périmètre des activités étatiques, au point de libérer les activités des citoyens, tout en les responsabilisant.

J.G. H.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque mondiale, *World Development Indicators* (banque de données en ligne).
- BAUER, Peter, *Mirage égalitaire et Tiers-Monde*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.
- CHAUFFOUR, Jean-Pierre, « On the Relevance of Freedom and Entitlement in Development: New Empirical Evidence (1975-2007) » *World Bank Policy Research Working Paper* n° 5660, mai 2011.

- CLARK, Rob, « Convergence in National Income Distributions » *Social Forces* (2013) 92 (2) : 413-436 (2013).
- Hazlitt, Henry, *The Conquest of Poverty*, Los Angeles, Nash, 1973.
- Hülsmann, Jörg Guido, « Une crise de l'interventionnisme monétaire et financier » *Liberté politique*, n. 45, juin 2009, p. 89-96.
- HÜLSMANN, Jörg Guido, *Krise der Inflationskultur*, Munich, Finanzbuch-Verlag, 2013.
- Hülsmann, Jörg Guido, « Fiat Money and the Distribution of Incomes and Wealth », Document de travail du GRANEM n. 2013-02-39 (2013).
- MISES, Ludwig von, *L'Action humaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.
- OCDE, *Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries*, Paris, OCDE, 2008.
- OCDE, *Society at a Glance*, Paris, OCDE, 2014.
- SALA-I-MARTIN, Xavier, « The World Distribution of Income: Falling Poverty and... Convergence, Period » *Quarterly Journal of Economics* (2006) 121 (2) : 351-397.